

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

CONSEILLER(E) EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

CDI à temps complet

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **SAMSAH Entre-deux-Mer** situé sur la commune de Créon, établissement accueillant des adultes atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) vous avez un rôle de médiateur entre la personne autiste et les personnes qu'elle côtoie dans son environnement (famille, enseignant, employeur, voisins...). Vous aurez pour mission de :

- Mettre en place et en œuvre le projet d'accompagnement personnalisé de la personne,
- Intervenir dans le milieu de vie de la personne autiste pour l'accompagner dans les gestes de la vie quotidienne : ménage, cuisine, gestion du budget, ...,
- Développer le réseau de la personne autiste pour l'aider à trouver un travail, participer à des activités sportives, de loisirs, culturelles, ...

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat de CESF exigé,
- Connaissance/expérience avec la population TSA,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe,
- Sens du travail en partenariat,
- Qualités relationnelles et organisationnelles,
- Autonomie, rigueur,
- Bonne capacité rédactionnelle,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : 01 septembre 2022

Spécificité du poste :

- Horaires d'externat
- Association du secteur médico-social, soumis à obligation vaccinale,
- Maintien des gestes barrière imposés

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Conseiller en économie sociale et familiale – Coefficient de base 434 soit un salaire mensuel brut de 1810.57 € minimum + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 06/08/2022** à M. Cédric ERALES, directeur de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr